
Le récent ouvrage de Mgr J. Fèvre

— o —

(Extrait d'une Circulaire au Clergé, du 29 janvier)

Vous n'ignorez pas sans doute l'émotion que cause dans le public canadien le livre récemment publié par Mgr Justin Fèvre, sur la « Vie et les travaux » de Monsieur J.-P. Tardivel.

Obéissant, non aux impertinentes adjurations de certains journaux, mais aux inspirations de ma conscience, j'ai lu cet ouvrage, et j'ai le regret de constater et le pénible devoir de déclarer qu'à côté de nombreuses pages fortement écrites et d'observations doctrinales très judicieuses, il renferme, concernant les hommes et les choses de notre pays, des appréciations manifestement inexactes, parfois même souverainement injustes.

Ce n'est pas ici une polémique que je viens soulever ; c'est une protestation que, en ma qualité d'archevêque de Québec, je me vois contraint de faire contre quelques-uns de ces jugements, échappés, j'aime à le croire, à la bonne foi de l'auteur.

Je laisse de côté certaines remarques faites au cours de l'ouvrage sur l'état passé et présent des esprits et des doctrines au Canada, ainsi que sur notre organisation scolaire : remarques auxquelles le distingué prélat a lui-même, dans un post-scriptum, jugé sage d'apporter quelques réserves. Notre histoire religieuse et nos conditions sociales sont tellement complexes qu'il faut, surtout quand on entreprend de les juger à distance, des renseignements bien authentiques et un esprit bien libre de toute idée préconçue pour ne pas faire fausse route.

Ce que je désire relever dans cette lettre, c'est le langage vraiment injurieux dont Mgr Fèvre se sert à l'adresse du vénérable prince de l'Eglise qui illustra pendant tant d'années le siège archiépiscopal de Québec et dont le peuple canadien garde, avec respect, l'impérissable mémoire.

Mgr Fèvre semble révoquer en doute le dévouement de l'illustre cardinal Taschereau au Saint-Siège et à la cause sacrée de l'indépendance pontificale. Or, de ce dévouement, toute la vie du vénéré cardinal n'a été qu'une longue preuve. Son premier acte public, comme archevêque, fut de présider dans les salles de l'université Laval une assemblée de citoyens réunis pour protester contre l'envahissement sacrilège des